Une première évaluation à l'aide du MEM a eu lieu en 2000 avec les données de 1999. Un groupe d'experts gouvernementaux (GEG), formé de 34 spécialistes (un par État), a évalué les renseignements et les résultats ont été publiés dans des rapports nationaux et dans un rapport global en février 2001. Ce premier rapport pour l'hémisphère conclut qu'il faut développer les capacités de collecte d'information de tous les pays afin d'évaluer l'ampleur du problème. Les auteurs reconnaissent que la consommation a augmenté, que l'âge moyen du consommateur a baissé et que de nouvelles drogues sont apparues. Il donne aussi des précisions sur la disponibilité et la pureté des drogues actuelles et concède que les organisations criminelles sont plus puissantes et plus ingénieuses et qu'elles disposent de ressources financières et d'armes que les gouvernements n'ont pas les moyens de contrôler. Une deuxième évaluation, portant sur la période 2000-2001, est en cours.

Le Canada cherche à accroître son rôle de chef au sein de l'OEA/de la CICAD. À la 31° Session ordinaire de la CICAD, à Washington, du 29 avril au 2 mai 2002, le Canada a posé sa candidature à la vice-présidence de la Commission pour 2002-2003; aucun pays ne s'y est opposé. S'il est élu à la vice-présidence à la prochaine réunion de la CICAD à Mexico en décembre 2002, le Canada accueillera la session de la CICAD à l'automne 2003 et accédera à la présidence au même moment.

Le Programme de sécurité humaine du MAECI a versé la somme de 42 000 \$ à RUMBOS, premier organisme gouvernemental colombien de prévention et de traitement de la toxicomanie, pour appuyer ses recherches sur la toxicomanie et le traitement de cette dernière en Colombie. L'organisme s'appuie sur les résultats de ses recherches pour élaborer, concevoir et inspirer les divers programmes gouvernementaux de prévention et du traitement de la toxicomanie qu'il gère en vertu du mandat que lui a confié le président de la Colombie.

Le Canada appuie une étude scientifique de l'épandage aérien, menée par les Nations Unies et l'OEA/la CICAD.

## Recommandation 5

Pour tabler sur l'excellent travail qu'accomplit déjà le personnel de l'ambassade du Canada à Bogotá, notamment en matière de droits de la personne et d'aide humanitaire, le gouvernement du Canada devrait accroître le financement de l'ACDI destiné à la Colombie, surtout les ressources affectées à la crise des déplacements de population, qui touche tout particulièrement les collectivités autochtones et afro-colombiennes, au renforcement du système judiciaire, à l'amélioration de la formation des militaires colombiens en matière de droits de la personne. En plus de se pencher sur ces questions à l'échelle nationale, le gouvernement canadien devrait également étudier la possibilité